

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environne	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
والمناور والالمناطيع فالم	1. Intitulé du projet	فالمناب فيكيف الجانبي فالما
Construction de 3 bâtiments à usage on Rayée, sur les parcelles 2611, 2612, 2		mune de Hauconcourt, Rue de la Grande
2. Identification o	lu (ou des) maître(s) d'ouvrage ou c	du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	GNC HOLDING	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M. NICOLAS Pierre représentant de	a la GNC HOLDING
RCS / SIRET 3 4 9 5 6 5 9	0 3 0 0 0 4 5 Forme	juridique SAS
	ez à votre demande l'annexe o eau des seuils et critères annexé à l' dimensionnement correspondant d	article R. 122-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie		regard des seuils et critères de la catégorie issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.
N°41 a)	Aires de stationnement ouvertes au	public de 50 unités et plus.
	4. Caractéristiques générales du	projet

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société GNC HOLDING souhaite développer trois bâtiments de loisirs ou restauration qui se situent rue de la Grande Rayée dans la commune de Hauconcourt, et plus précisément dans la Z.A.C des Saules (parcelles 2611-2612-2608-2607-2604-2609-2430).

Elle s'engage à développer 3049m² de surface de loisirs ou restauration répartis sur l'ensemble des cellules des 3 bâtiments totalisant 3191m² de surface de plancher. Le projet n'est donc pas soumis à autorisation de la CDAC. L'objet du permis de construire concerne uniquement la réalisation du clos couvert.

Les cellules sont à simple rez-de-chaussée, construites en charpente métallique. Les façades seront en bardage métallique et les vitrines des cellules en menuiseries aluminium de coloris gris noir RAL 7021. Au-dessus des vitrines est prévu une casquette métallique de coloris gris noir RAL 7021. Les toitures seront en bac acier étanché pour les 3 bâtiments.

Le parking compte 140 places de stationnement en enrobé dont 28 places pré-équipées avec au moins 1 accessible pour PMR et 1 place supplémentaire équipée sera accessible PMR, soit un total de 29 places.

Le pourtour des aires de stationnement sera engazonné et planté d'arbres à haute tige et de plantes, d'essences

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de construire 3 bâtiments de cellules de loisirs ou de restauration, dans une zone d'aménagement concertée qui propose de nombreux commerces. L'objectif est de proposer un projet qualitatif, attractif s'intégrant au mieux dans son environnement.

Afin de donner une image valorisante, de nombreuses dispositions ont été prises :

- Le respect de la relation des bâtiments avec son environnement immédiat de part son architecture et de son implantation.
- Le parking mutualisé ponctué de cheminements piétons, d'espaces engazonnés plantés d'arbres de haute tige et de plantes d'essences locales.

L'objectif est de préserver la biodiversité locale identifiée en respectant le contexte écologique, tout en encourageant la continuité des milieux et en veillant à l'entretien et l'utilisation des espaces verts. L'arrière du bâtiment 2 donne sur une construction voisine, les bâtiments 6 et 6 bis donnent sur un espace vert. Il comprennent des aires de stationnements et aires poubelles avec des murets en gabion gris hauteur fini 1.20m sur le contour pour améliorer l'aspect visuel. Les nuisances sonores provoquées par les véhicules des clients sont très faibles car le parc de stationnement donne essentiellement sur l'avant au niveau de la rue de la Grande Rayée et la rue Z.I N pour le bâtiment 2.

-Afin de diminuer l'empreinte carbone des bâtiments, renforcer le suivi et la réduction des consommations de nos actifs, le projet prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture sur les bâtiments 2, 6 et 6bis.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux durera 6 mois pour le clos couvert et sera suivie d'une période d'environ 3 mois pour l'aménagement des locaux pour les preneurs.

La topographie représente un terrain relativement plat, les travaux de terrassement seront limités avec équilibre déblais/ remblais. Les travaux de génie civil sont limités aux fondations et dallages.

La construction des bâtiments en charpente métallique fait appel à un maximum de préfabrication limitant la durée et les nuisances du chantier.

Les façades en bardage métallique et les vitrines en menuiseries aluminium sont à la fois pérennes, recyclable et aisément transformables.

Les eaux pluviales seront gérées selon une notice descriptive précise jointe au permis de construire, et faite par un bureau d'études en infrastructures et VRD. Elle explique le traitement par infiltration des EP sur le site et l'absorption. Afin d'éviter de surcharger les réseaux déjà existants, les eaux pluviales issues du projet s'évacueront par infiltration via les structures drainantes installées sous les parkings et voiries.

Ces structures composées d'un matériau drainant avec indice de vide de 30% seront dimensionnées de tel sorte qu'elles seront capable de stocker et absorber le volume d'une pluie centennale soit 210.5m³ pour le bâtiment 2, 354.5m³ pour le bâtiment 6 et 354.5m³ pour le bâtiment 6 bis comme le détaille tout particulièrement l'étude d'infiltration des eaux de C-K INFRA.

Des séparateurs d'hydrocarbures permettront de filtrer les eaux.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet sera un lieu de vie, ou plusieurs cellules de loisirs et de restauration seront ouvertes au public. Les allées piétonnes protégées permettront aux clients de circuler librement sans utiliser leur véhicule qui, s'ils sont électriques, pourront être rechargés sur place. Une aire de jeux sera aménagée pour divertir les enfants et encourager leur activité physique.

Les clients se stationneront principalement devant les bâtiments.

Les livraisons se feront à l'arrière des bâtiments par une voie indépendante à double sens.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administr La décision de l'autorité environneme Aucune autorisation particulière à l'ex Les 3 bâtiments reçoivent du public e		i-t-il soumis ? cation(s).
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser l	
Surface de plancher (bât 2 à 934.2m Profondeur des cellules de loisirs et r Linéaire de façades de loisirs et resta bis à 60.5m). Hauteur construction par rapport au r 8.35m, bât 6 bis à 9.05m).	eurs caractéristiques  2, bât 6 à 1151.4m², bât 6bis à 1105.4m²) estauration euration (bât 2 à 64.6m, bât 6 à 60.5m, bât 6 eiveau ±0.00m=Rdc (bât 2 à 7.85m, bât 6 à cellules, bât 6 comporte 5 cellules, bât 6 bis	Valeur(s) 3191m² entre 15.75m et 25.20m 185.6ml 9.05m
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long ° _	_'"_ Lat°'"_
Le projet se situe rue de la Grande Rayée et rue ZI-N de la commune de Hauconcourt. (parcelle 2611 - 2612 - 2608 - 2607- 2604 - 2609 - 2430).	Touris de depart.	'" Lat°'". '" Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	ignez à votre demande les annexes n° 2 à on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalue	Oui Non X
4.7.2 SI oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	rojet et	

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		$\boxtimes$	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		$\boxtimes$	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications  $\Box$ X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une

espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		×	
6.2 Les incide	du sol ? ences du projet identi	fiées c	ιυ 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
approuvés Oui	s ? Non⊠ Si oui, décri∙	ez lesc	quelles :	
	ences du projet identifi Non X Si oui, décri			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Energies renouvelables: Afin de diminuer l'empreinte carbone des bâtiments, renforcer le suivi et la réduction des consommation d'énergie, le projet prévoit la mise en place de 401 panneaux photovoltaîques en toiture avec un minimun de 30% de la surface totale disponible. Cette formule est évolutive et la puissance électrique générée sera comprise entre 164KWC et 259KWC.

Réseaux des eaux pluviales : Afin d'éviter de surcharger les réseaux déjà existants, les eaux pluviales issues du projet s'évacueront par infiltration via les structures drainantes installées sous les parkings et voiries.

Ces structures composées d'un matériau drainant avec indice de vide de 30% seront dimensionnées de tel sorte qu'elles seront capable de stocker et absorber le volume d'une pluie centennale soit 210.5m3 pour le bâtiment 2, 354.5m3 pour le bâtiment 6 et 354.5m3 pour le bâtiment 6 bis comme le détaille tout particulièrement l'étude d'infiltration des eaux de C-K INFRA.

Un avis favorable a d'ores et déjà été rendu par la communauté de communes concernant la gestion des eaux pluviales telles que l'explique la notice descriptive faite par C-K INFRA et jointe au permis de construire.

	luation (	
A		

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

#### 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet					
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X			
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×			
ı	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X			
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;				
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.				

# 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Un exemplaire complet du permis de construire.	
9. Engagement et sig	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×
Fait à Jouy-aux-arches	le, 18/01/2023
Signature	